

FICHE CONSEILS

Epreuve de l'option facultative Bac Art danse – SESSION 2013

Vous êtes inscrit(e) à l'épreuve de danse comptant pour l'évaluation de l'option facultative Art Danse du baccalauréat 2013.

Cette fiche annexe a pour objet de vous expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de vous prodiguer quelques conseils de préparation.

Le premier conseil est de lire le texte officiel de cette épreuve paru dans le bulletin officiel N° 14 du 5 avril 2012. Vous le trouverez également à partir de ce lien : En voici le résumé :

1- Les compétences attendues (Danseur- Chorégraphe-Spectateur)

« L'épreuve permet d'apprécier chez le candidat :

- la maîtrise d'un ensemble de repères relatifs à l'histoire, aux œuvres et aux pratiques du monde de la danse ;
- la capacité à mobiliser des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique ;
- sa connaissance et sa pratique de la danse nourries, notamment, d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée. »

Cette épreuve valide un enseignement facultatif suivi tout au long du cycle terminal qui explore les notions fondamentales de l'art chorégraphique :

- **les paramètres gestuels et techniques du corps en mouvement (rythme, espace, temps, énergie, appuis...)**
- **les différents paramètres et procédés de l'écriture chorégraphique,**
- **les critères de lecture et d'analyse des œuvres en faisant également référence aux autres arts : musique, arts visuels, théâtre, littérature....**

Voir le détail du programme de l'option facultative danse, dans le **bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010**.

2- L'épreuve :

L'épreuve se déroule en 3 temps :

La composition chorégraphique sur 7 points : 2 à 3 minutes **en solo** (ou à 2, 3 danseurs uniquement pour les candidats suivant un enseignement dans l'un des 4 lycées proposant cette option : Loubet Valence, Stendhal Grenoble, Granier La Ravoire, Monnet Annemasse).

Le support sonore est fourni par le candidat.

L'improvisation individuelle sur 6 points : 1 à 2 minutes à partir d'une thématique tirée au sort (un mot, une phrase, une image) ; préparation de 30 minutes avec 2 supports musicaux fournis par le jury.

L'entretien de 15 minutes sur 7 points. La fiche individuelle à remplir obligatoirement sert de départ à l'entretien ; elle est disponible sur le site du rectorat et doit être remise au jury au moment de l'appel.

Compte tenu des temps d'échauffement, de passage des différents candidats puis de préparation de l'improvisation enfin d'entretien, l'épreuve dure au minimum 3 heures.

3- Remarques et conseils de préparation

A - Pour la construction de votre composition chorégraphique :

- Choisir votre vocabulaire gestuel ; en effet si toutes les techniques sont admises elles doivent cependant être en relation avec le propos (sujet d'évocation). Par exemple il ne s'agit pas de mettre bout à bout dans votre chorégraphie tout ce que vous savez faire : pirouette, tour, attitude, passage au sol **mais de sélectionner, de prélever et de traiter ces gestes ou ces techniques en relation avec votre propos. (ce que vous voulez évoquer).**
- Choisir des espaces : où commencer (*par exemple au début éviter debout au milieu face au jury et à la fin, couché au sol visage au sol*).
- Choisir une musique en cohérence avec votre propos. Vous veillerez à ce que votre musique soit l'unique morceau, enregistrée sur un CD.

Attention, le jury n'accepte pas le lecteur MP3.

L'originalité de votre chorégraphie, reflet de votre propre composition et personnalité, est un des points appréciés par le jury. Le choix et l'exploitation des procédés de composition (répétition, opposition, accumulation...) font partie des critères d'évaluation.

L'interprète doit travailler :

- La qualité du mouvement c'est à dire les nuances qui seront apportées en jouant sur les paramètres tels que l'énergie (ex : travail entre tension et relâchement..). le temps (ex : travail sur la vitesse du mouvement, le rythme...) l'espace du mouvement (ex : petit, réduit, détails ou au contraire jouer sur le grand, le démesuré, l'amplitude, le large en relation entre le haut et le bas du corps). Par exemple produire un effet de légèreté dans différentes parties du corps par des impulsions au niveau des articulations (éviter de faire léger avec tout le corps), penser à des images fortes associées à ces mouvements...
- La présence : concentration et engagement dans son personnage et son rôle de danseur.
- La précision du mouvement en termes de direction, d'amplitude... Aller « jusqu'au bout de son geste » donc de son sens.

B- Pour travailler l'improvisation à partir d'un thème choisi par le jury et tiré au sort par le candidat :

Les sujets proposés peuvent revêtir des formes diverses : mots, phrases ou images.

Le jury attend une exploitation du thème (votre démarche de création) ; le candidat doit être capable de jouer sur les variations de sens en déclinant une ou plusieurs interprétations possibles, en utilisant une diversité de registres gestuels.

Par exemple sur le thème « se cacher – se monter » ; plusieurs idées peuvent être exploitées :

- Jeu de contrastes dans le corps (se faire petit ; se faire grand...) en relation avec des espaces choisis et symboliques (se cacher loin du public ; se montrer devant ... ou l'inverse !)
- jeu avec son propre corps mettant en lumière ou isolant différentes parties du corps avec des énergies différentes (ex : sortir les coudes en avant et dissimuler le dos...)
- jeu à connotation psychologique : se cacher des autres, se dissimuler, devenir transparent, avoir peur.... Et au contraire ; dévoiler une partie de soi
- etc....

Pour cette 2^{ème} partie, il est recommandé de suivre quelques ateliers de composition et d'improvisation. Trop de candidats découvrent pour la première fois « l'improvisation-composition » le jour du Bac.

C- Pour se préparer à l'entretien :

L'entretien est, à partir de la session 2013, compte pour 7 points (autant que la composition). Il permet d'évaluer la culture chorégraphique que le candidat a pu acquérir, son degré d'appropriation du matériau gestuel pour construire un projet personnel et pour l'aider à réfléchir sur sa pratique.

Le candidat est interrogé, en deux temps et de façon équitable, sur :

- **La pratique chorégraphique** : le candidat expose et justifie ses intentions et les choix qui ont présidé à l'élaboration de la composition et de l'improvisation précédemment présentées.
- **Les compétences et connaissances culturelles** : guidé par les questions du jury, le candidat témoigne de sa culture chorégraphique, de la maîtrise d'un ensemble de repères relatifs à l'histoire, aux œuvres et aux pratiques du monde de la danse nourries, d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée.

Nous conseillons donc aux candidats :

- D'aller voir régulièrement des spectacles dans la programmation de leur ville ou région en choisissant des chorégraphes de préférence reconnus. Il est également possible de s'appuyer sur des vidéos de spectacles.(Sites Internet)
- De relever après les spectacles ou visionnement ce qui caractérise ces créations et faire des ponts avec d'autres arts (musique, peinture, théâtre, cinéma...). Liens avec l'histoire des arts
- De mémoriser des sources et des références
- De mettre en relation leur pratique et leurs connaissances artistiques de façon à montrer leurs capacités de réflexion et de prise de recul sur leur propre production.
- De lire des articles ou ouvrages sur la danse en relation avec les spectacles vus
- De consulter les sites Internet et de façon recommandée : le site de la « Maison de la danse » et notamment numéridanse, Images de la danse, portail des arts et de la culture....
<http://www.numeridanse.tv/fr>

Pour tout renseignement, contacter le professeur E.P.S de votre établissement ou la conseillère arts danse du rectorat qui saura vous mettre en relation avec une personne experte de votre ville ou département.

Coordonnées : Cathy.Letouzey@ac-grenoble.fr